



Commissaires des Courses : **Gérald HOVELACQUE, Patrick SABAROTS, Amaury de LENCQUESAING**
Secrétaire des Commissaires : **Christophe BOHNE**

Début des opérations : **15H47**

RÉUNION **5**



VOUS RESTAURER & VOUS RAFFRAÎCHIR | 06 73 90 34 36 ou sur quefaireadeauville.com



1^{re} Course

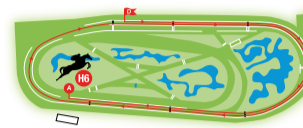
Opérations : **15h47** - Départ : **16h17**

PRIX FRANCE TRAVAIL HONFLEUR (PRIX OFFEMONT)

Haies - Handicap

40 000 € - (18 000, 8 800, 5 200, 3 600, 2 000, 1 400, 1 000)

46 000 € (20 700, 10 120, 5 980, 4 140, 2 300, 1 610, 1 150) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche si éligible)



Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**.
Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env. - 12 obstacles
Référence : +7.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, 2sur4, Multi

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 SARL Groupe KR	1 OUPSS ♀	C. Riou	70	63	H.b. 3 Recoletos/Niatha ♦ M ^{me} S. Czyz	1 J. Delaunay (s)	32j 3h 2h 2h
2 M ^{me} P. Papot	2 BON PRINCE ♀	J. Charron	69	62	H.b.f. 3 Palace Prince (GER)/Baladala Reconce ♦ A. Denis	2 J. Boisnard (s)	95j 1h 4h 3h
3 J.L. da Silva/B. Nicco/D. Satalia	3 KASHS ♀	T. Andrieux	67	60	H.b. 3 Karaktar (IRE)/Zalatiya ♦ M ^{me} C. Courault	3 D. Satalia	121j 4h 5h 4h
4 M ^{me} MG. Boudot	4 MADEMOISELLE MIA Δ	K. Nabet	66,5	59,5	F.b. 3 Waldgeist (GB)/Much Promise (GB) ♦ Ecurie de Cachene	4 M. Seror (s)	18j 3h 6h 5 1h 9h
5 Terrains d'Avilly Saint-Leonard	5 BONNY LOVE ♀	A. Gautron	66	65	F.b.f. 3 Born To Sea (IRE)/Star Mon Amie (IRE) ♦ Sunderland Holding Inc.	5 Rob. Collet (s)	81j 8 2h 6h 3h 4h
6 M ^{me} C. Bourdier	6 GRAND DISCOURS ♀	L. Philpperon	64,5	57,5	H.a.l. 3 The Grey Gatsby (IRE)/Kings Speech ♦ M ^{me} H. Devin	6 M ^{me} G. Menato	43j 1h 4h 0h
7 Chauvigny Global Equine SASU	7 ELEKTRIX Δ	A. Zuliani	64	57	F.b. 3 Gemix/La Grande Dame ♦ J. Seror	7 M. Seror (s)	19j 3h 7h 4h
8 M ^{me} S. Cassard	8 LUCKY BLUE Δ	C. Poincot	63,5	62	H.b. 3 Bathyrhon (GER)/Sky Of Blue ♦ M ^{me} S. Cassard	8 J. Jouin	26j 2h 7h 3h 3h 2h
9 M. Rolland (s)	9 LA LOUISIANE ♀	L. Vandamme	62	55	F.b. 3 Hunter'S Light (IRE)/Sugarlegs (IRE) ♦ M ^{me} ML. Besnoin	9 M. Rolland (s)	43j 1h 0h 5h 9h 2h
10 M. Seror (s)	10 LOYALE ST GEORGES Δ	M ^{me} S. Boulet	62	55	F.n.p. 3 Jeu St Eloi/Royale Malinelle ♦ M ^{me} C. Quentin	10 M. Seror (s)	47j 3h 4h 1h

★ LE PRONO BASE : 1-2-8-10-4-7

★★ LE PRONO MALIN : 1-6-2-3-10-7

2^e Course

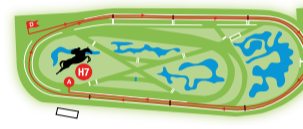
Opérations : **16h22** - Départ : **16h52**

PRIX ALTERNATIF EMPLOI DEAUVILLE (PRIX GRAND CROC)

(Classe 4) - Haies - Femelles

35 000 € - (16 100, 8 050, 4 550, 3 150, 1 575, 1 050, 525)

40 250 € (18 515, 9 257, 5 232, 3 622, 1 811, 1 207, 603) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche si éligible)



Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 66 kg**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 600 m env. - 13 obstacles

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, 2sur4, Multi

Propriétaires	Pouliches	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. JCN. Bignon	1 VALSE DU NORD ♀	T. Andrieux	68	54*	F.b. 4 Choœur Du Nord/Ballerine Dauteuil ♦ J. Seror	1 P. & C. Peltier (s)	158j 3s 2h 5h 5h (23)
2 H. Hayoun/M ^{me} S. Berenger	2 SWING THE RING Δ	C. Poincot	68	64	F.b. 4 Doctor Dino/Mezah (IRE) ♦ M ^{me} H. Devin	2 P&F. Adda & Renaud (s)	18j 5h 3h 0h 8 9
3 M. P. Mulder	3 KIMBALA DE COTTE ♀	R. Poincot	68	64	F.n.p. 4 Robin Du Nord/Traviata Valtat ♦ P. Maksoudian	3 S. Dehez (s)	32j 2h 4h 3h
4 Boulthbee Brooks Ltd	4 SUGAR GLIDER ♀	J. Reveley	66	~	F.gr. 4 Bathyrhon (GER)/Mayberry ♦ FM. Cottin	4 N. George & A. Zetterholm (s)	94j 0 4
5 M ^{me} AM. Gareau	5 KLARINA ♀	B. Le Clerc	66	~	F.b. 4 Prince Gibraltar/Mine Lointaine ♦ M ^{me} ML. Besnoin	5 N. George & A. Zetterholm (s)	-
6 M ^{me} S. Marsch	6 PHAM ♀	L. Philpperon	66	52	F.b. 4 Vif Monsieur (GER)/Pharita'S Lake ♦ EARL Raphaël Frédéricque Detouillon	6 M ^{me} S. Marsch	18j 0h 5h 1h
7 M ^{me} P. Papot	7 ECLIPSE VERTE ♀	G. Meunier	66	~	F.b. 4 Buck'S Boum/Nile Altess ♦ Ecurie Mme P. Papot	7 D. Bressou	-
8 S. Hosselet/Bloodstock Agency	8 PATE MOLLEE IRE ♀	J. Charron	66	~	F.b. 4 Order Of St George (IRE)/Palme Royale (IRE) ♦ Bloodstock Agency Ltd	8 D. Cottin (s)	18j 8h (23) 5 9 0
9 M. G. Samama	9 DON'T LET ME DOWN Δ	A. Pageot	66	64	F.b. 4 Gemix/Let'S Do It ♦ G. Samama	9 J. Boisnard (s)	12j 7
10 M. J. Schwimann	10 ROSE DU RAZ ♀	E. Metivier	66	50	F.a.l. 4 Gemix/Princesse Du Van ♦ J. Schwimann	10 E. Metivier	21j 7h 7h (23) 5h 3h

★ LE PRONO BASE : 7-2-3-9-5-4

★★ LE PRONO MALIN : 2-7-5-4-8-9

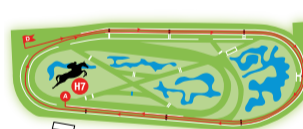
3^e Course

Opérations : **16h57** - Départ : **17h27**

PRIX PROMAN HONFLEUR (PRIX CHRISTIAN DE L'HERMITE)

(Classe 4) - Haies - Mâles et Hongres

35 000 € - (16 100, 8 050, 4 550, 3 150, 1 575, 1 050, 525)



Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 66 kg**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg. 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 600 m env. - 13 obstacles

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, 2sur4, Multi

Propriétaires	Poulains	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} C. Coiffier	1 MICKDEBOME ♀	V. Morin	70	~	H.b. 4 Beaume De Houelle/Mick Cleopatre ♦ L. Avril	1 E. d'Andigne	19j 1h 1h (23) 5h
2 EARL Haras de L'Hotellerie	2 MAITRE D'HOTEL ♀	K. Dubourg	68	61	H.gr. 4 Nicaron (GER)/Ribambelle ♦ EARL Haras de L'Hotellerie	2 H. de Lageneste & G. Macaire (s)	19j 2h (23) 1s 1s 1h
3 M. M. Ney	3 DARK WATER ♀	A. Coupu	68	54	H.b.f. 4 Battle Of Marengo (IRE)/Eau Tenebreuse ♦ M ^{me} M. Nogarotto	3 M. Ney	27j 5h 1h 7h 8 6h
4 M ^{me} F. Nicolle	4 ZEN MASTER ♀	M ^{me} C. Prichard	68	66	~	4 F. Nicolle	32j 1h
5 M. L. Postic	5 NOE (IRE) ♀	T. Chevallard	68	56*	H.b. 4 Soldier Hollow (GB)/Assagie (IRE) ♦ Ecurie de Montlahuc	5 L. Postic	269j (23) 4h 6h 5s 8h
6 B ^{me} Ed. de Rothschild	6 CTE D'ESCARBAGNAS ♀	L. Zuliani	68	58	H.b. 4 Galway (GB)/Wild Blossom (GER) ♦ Gestut Romerhof	6 H. de Lageneste & G. Macaire (s)	26j 4h 2h 5h (23) 7
7 M ^{me} H. Boehler	7 ALMOST UNREAL GER	A. Zuliani	66	~	H.b. 4 Counterattack (AUS)/Alwina (GER) ♦ Gestut Karshof	7 F. Nicolle	19j 1h 1 5 5 7
8 Ch. Dubourg (s)	8 RELAX HAS ♀	C. Lefebvre	66	~	H.b. 4 No Risk At All/Montmartoise ♦ SCEA Hamel Stud	8 Ch. Dubourg (s)	18j 9h
9 M. X. Huet	9 CHARMAVEL Δ	O. Jouin	66	~	H.b.f. 4 Masked Marvel (GB)/Charmetie Phantom ♦ S.C.E.A. La Plante	9 P. & C. Peltier (s)	180j 2
10 M. V. Le Roy	10 CLODES FLOS ♀	GG. Vibert	66	66	~	10 J. Merienne	161j 1h 5
11 M. S. Molks	11 BY EXETER ♀	D. Ubeda	66	~	H.b.m. 4 The Grey Gatsby (IRE)/Exeter ♦ SARL Jedburgh Stud	11 M. Ruelc (s)	18j 6h 4h (23) 7 2

★ LE PRONO BASE : 1-2-4-6-9-7

★★ LE PRONO MALIN : 2-7-6-4-1-8

LA COURSE A L'EMPLOI

 afterwork de la rentrée

 + de 40 recruteurs

 + de 500 postes à pourvoir

 tous secteurs

5€ GRATUIT - DE 18 ANS, DEMANDEURS D'EMPLOI ET PMR

Ve. 6 SEPT de 14h à 20h

Rencontrez les recruteurs !

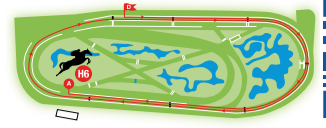
CE JOUR VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2024 À CLAIREFONTAINE

Partez à la rencontre des employeurs présents sous les tentes du village des exposants, et dénchez LE job de vos rêves

4^e Course

Opérations: 17h32 - Départ: 18h03

PRIX AFASEC (PRIX D'ANGLET) (Classe 3) - Haies



37000 € - (17 020, 8 510, 4 810, 3 330, 1 665, 1 110, 555) 42550 € (19 573, 9 786, 5 531, 3 829, 1 914, 1 276, 638) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg. par 4.000. Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env. - 12 obstacles

RETROUVEZ LES PRONOSTICS DÉTAILLÉS DE CLAIREFONTAINE ET LA COURSE DE L'HIPPODROME DE VINCENNES EN SCANNANT LE QR CODE CI-DESSUS

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

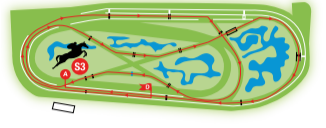
Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

LE PRONO BASE : 6 - 3 - 1 - 2 - 5 - 4 LE PRONO MALIN : 5 - 6 - 1 - 2 - 4 - 3

5^e Course

Opérations: 18h08 - Départ: 18h40

PRIX TEMPORIS DEAUVILLE (PRIX DES ETANGS DE SAINT-PIERRE) (Classe 4) - Steeple-Chase



35000 € - (16 100, 8 050, 4 550, 3 150, 1 575, 1 050, 525) 40250 € (18 515, 9 257, 5 232, 3 622, 1 811, 1 207, 603) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 11.000 (victoires et places). Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg. par 2.500. Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env. - 14 obstacles (Haie - Petit Open Ditch - Fence - Haie - Talus Breton - Rivière - Double Haie - Oxer - Obstacle Anglais - Brook - Butte - Open Ditch - Haie - Haie)

RETROUVEZ LES PRONOSTICS DÉTAILLÉS DE CLAIREFONTAINE ET LA COURSE DE L'HIPPODROME DE VINCENNES EN SCANNANT LE QR CODE CI-DESSUS

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

LE PRONO BASE : 2 - 7 - 3 - 6 - 8 - 5 LE PRONO MALIN : 3 - 2 - 6 - 7 - 8 - 1

6^e Course

Opérations: 18h45 - Départ: 19h15

PRIX AIDE ET SOURIRE DEAUVILLE (PRIX COMMANDANT GUY DE PIBRAC) Steeple-Chase - À réclamer



20000 € - (9 200, 4 600, 2 600, 1 800, 900, 600, 300) 23000 € (10 580, 5 290, 2 990, 2 070, 1 035, 690, 345) - Allocation + Prime Propriétaire (pouliche si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 68 kg. Surcharges accumulées: 1 kg. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieur à 9.000. En outre, les poulains et pouliches ayant en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 kg. Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env. - 14 obstacles (Haie - Petit Open Ditch - Fence - Haie - Talus Breton - Rivière - Double Haie - Oxer - Obstacle Anglais - Brook - Butte - Open Ditch - Haie - Haie)

RETROUVEZ LES PRONOSTICS DÉTAILLÉS DE CLAIREFONTAINE ET LA COURSE DE L'HIPPODROME DE VINCENNES EN SCANNANT LE QR CODE CI-DESSUS

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

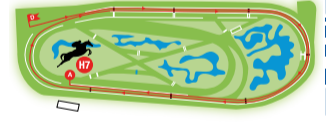
Table with columns: Propriétaires, Chevaux, K€, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

LE PRONO BASE : 1 - 3 - 5 - 4 - 2 LE PRONO MALIN : 1 - 3 - 4 - 5 - 2

7^e Course

Opérations: 19h20 - Départ: 19h50

PRIX EQUIRESSOURCES (PRIX KAWAN) (Classe 3) - Haies



37000 € - (17 020, 8 510, 4 810, 3 330, 1 665, 1 110, 555) 42550 € (19 573, 9 786, 5 531, 3 829, 1 914, 1 276, 638) - Allocation + Prime Propriétaire (jument si éligible)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2^e d'une course de dotation totale de 40.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière. Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 600 m env. - 13 obstacles

RETROUVEZ LES PRONOSTICS DÉTAILLÉS DE CLAIREFONTAINE ET LA COURSE DE L'HIPPODROME DE VINCENNES EN SCANNANT LE QR CODE CI-DESSUS

- Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

LE PRONO BASE : 1 - 6 - 5 - 2 - 4 - 3 LE PRONO MALIN : 6 - 2 - 1 - 4 - 5 - 3

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ⊗ des œillères, ⊕ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♪ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre - (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français - (AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école - Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ❖ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable - (-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 - Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course. * La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. 2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course. 3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU. 4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide. 5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.

PROGRAMME: MODÈLE DÉPOSÉ - TOUTE REPRODUCTION PARTIELLE OU TOTALE EST INTERDITE - DROITS RÉSERVÉS © SCPA

PROCHAINE(S) RÉUNION(S) SUR LES HIPPODROMES DE DEAUVILLE | Clairefontaine : 22/10 dès 10h, 25/10 dès 10h | La-Touques : 21/10 Retrouvez les recommandations et avis au public ainsi que les légendes, sur le Programme de Courses en ligne accessible via le QR Code en haut de ce document.